



DATE :

DEMANDE DE LICENCE 2015/2016 ET ABONNEMENT A PASSION RANDO
 à retourner à **HANDIRECT SERVICES - FFRandonnée**
 15, rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS

Formulaire à remplir EN LETTRE CAPITALES
 Merci d'écrire lisiblement pour en faciliter la lecture et ainsi éviter les erreurs d'enregistrement

N° Club : _____ Renouvellement Création

Nom club : _____

N° adhérent : _____ *(obligatoire pour un renouvellement)*

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : F M

Adresse : _____

CP : _____

Ville : _____

Courriel : _____

Accepte de recevoir de l'information FFRando : Oui Non

Accepte de recevoir de l'information des partenaires FFRando : Oui Non

TYPE DE LICENCE : IS IR FFSA FS FRAMP
 IR IR FFH FR FMPN
 IRA IRA ANP FRA
 IMPN

Abonnement 1 an à Passion Rando : Oui Non

Autres membres de la famille (si licence familiale)			
Nom	Prénom	Date de Naissance	Sexe

Certificat médical :
 En délivrant cette licence, le club s'engage à respecter les préconisations fédérales 2015 (cf. page 16). La Fédération informe le titulaire d'une licence IS/FS qu'il est dans son intérêt de souscrire une garantie individuelle accident (via les licences IR/AMPN/IRA/FRAMP/IMPN) pour être couvert en cas de dommages corporels) subit) sans qu'un responsable du club soit tenu de souscrire une telle garantie. Cette garantie est souscrite par le club à l'initiative de son président ou de son directeur sportif. Elle est souscrite auprès d'un assureur agréé par la Fédération Française des Sports et peut être souscrite auprès d'un assureur agréé par la Fédération Française des Sports. Les informations nécessaires sont indiquées dans l'encadré.

Les informations recueillies sont nécessaires à la Fédération Française de la randonnée pédestre pour traiter votre demande. Elles sont enregistrées dans le fichier de gestion de la vie fédérale et votre comité départemental ou régional y a accès. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez être amené à recevoir des informations et des propositions de la part de la Fédération et de ses partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, ou en cas de modification des renseignements vous concernant, vous serez informé par courrier électronique de la Fédération Française des Sports. Vous pouvez également vous adresser au responsable des bases de données de la Fédération Française des Sports, au balais ou collecteur officiel ou dirigeant d'un comité. Garantie maintien de salaire, perte d'emploi. Pour tout renseignement complémentaire interroger la Mutualité des Sports aux coordonnées indiquées dans l'encadré.



DATE :

DEMANDE DE LICENCE 2015/2016 ET ABONNEMENT A PASSION RANDO
 à retourner à **HANDIRECT SERVICES - FFRandonnée**
 15, rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS

Formulaire à remplir EN LETTRE CAPITALES
 Merci d'écrire lisiblement pour en faciliter la lecture et ainsi éviter les erreurs d'enregistrement

N° Club : _____ Renouvellement Création

Nom club : _____

N° adhérent : _____ *(obligatoire pour un renouvellement)*

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : F M

Adresse : _____

CP : _____

Ville : _____

Courriel : _____

Accepte de recevoir de l'information FFRando : Oui Non

Accepte de recevoir de l'information des partenaires FFRando : Oui Non

TYPE DE LICENCE : IS IR FFSA FS FRAMP
 IR IR FFH FR FMPN
 IRA IRA ANP FRA
 IMPN

Abonnement 1 an à Passion Rando : Oui Non

Autres membres de la famille (si licence familiale)			
Nom	Prénom	Date de Naissance	Sexe

Certificat médical :
 En délivrant cette licence, le club s'engage à respecter les préconisations fédérales 2015 (cf. page 16). La Fédération informe le titulaire d'une licence IS/FS qu'il est dans son intérêt de souscrire une garantie individuelle accident (via les licences IR/AMPN/IRA/FRAMP/IMPN) pour être couvert en cas de dommages corporels) subit) sans qu'un responsable du club soit tenu de souscrire une telle garantie. Cette garantie est souscrite par le club à l'initiative de son président ou de son directeur sportif. Elle est souscrite auprès d'un assureur agréé par la Fédération Française des Sports et peut être souscrite auprès d'un assureur agréé par la Fédération Française des Sports. Les informations nécessaires sont indiquées dans l'encadré.

Les informations recueillies sont nécessaires à la Fédération Française de la randonnée pédestre pour traiter votre demande. Elles sont enregistrées dans le fichier de gestion de la vie fédérale et votre comité départemental ou régional y a accès. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez être amené à recevoir des informations et des propositions de la part de la Fédération et de ses partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, ou en cas de modification des renseignements vous concernant, vous serez informé par courrier électronique de la Fédération Française des Sports. Vous pouvez également vous adresser au responsable des bases de données de la Fédération Française des Sports, au balais ou collecteur officiel ou dirigeant d'un comité. Garantie maintien de salaire, perte d'emploi. Pour tout renseignement complémentaire interroger la Mutualité des Sports aux coordonnées indiquées dans l'encadré.